



SAS EOLA Développement, 120 rue de Hoëdic, 44850, Ligné - Sté par Actions Simplifiée à capital variable - RCS Nantes
789 573 425

<http://eoliennes-ancenis.fr/> contact@eoliennes-ancenis.fr

Le mot du Président

Par Jean Martin Cheverau

Chers-es citoyens souscripteurs-trices, notre patience va être mise à l'épreuve, car l'opposition conservatrice et individualiste d'un petit nombre de personnes à notre projet, entend nous faire perdre du temps. *Ils sont donc passés de recours gracieux à des recours contentieux, ces recours dureront de 12 à 18 mois.* Votre soutien doit rester clair et ferme. Nos études restent d'une excellente qualité. Nos avocats nous donneront bientôt la stratégie de défense la plus efficace à adopter. Nous vous en rendrons compte dès que possible.

Pour conforter vos convictions sur l'intérêt de participer à la transition énergétique et éviter d'amplifier les dérèglements climatiques que l'on constate et subit déjà actuellement, je vous propose deux dates à noter ce mois-ci :

- Le 23 septembre Alternatiba à Nantes où EOLA sera présent.
- Le 30 septembre une répétition de ce que nous vivons le plus rapidement possible :

l'inauguration du parc éolien-citoyen d'Avessac, en Loire-Atlantique entre Guéméné et Redon. Restauration possible sur place, nous contacter pour le covoiturage.

Vous trouverez lors ces deux événements des expériences innovantes menées par des citoyens.

Le programme de cette rentrée sera :

- Le dépôt de notre dossier de consultation des banques en espérant un maintien des faibles taux actuels.
- L'approfondissement du dossier construction.

Bonne reprise à tous.

Quelle terre allons-nous laisser à nos enfants ?



Conseil de Direction de la SAS EOLA Développement :
Jean-Martin Cheverau, Président, collège des fondateurs
Olivier Kriegk, Directeur général, collège des fondateurs
Jean Rabian, collège des fondateurs
Philippe Branchereau, collège des clubs
Laurent Dubost, collège des clubs
Nicolas Javel, Loire-Atlantique développement SELA
Membres suppléants : Odile Bouteldja, Gérard Dupuis,
Serge Galon, Eric Juncker, Paul Pelletier

Les recours : quelle réaction ?

Par Olivier Kriegk

Comme il était à craindre, des recours ont été déposés auprès du tribunal administratif, contre le PC et aussi contre l'autorisation d'exploiter. Nous disposerons début octobre d'une analyse détaillée de la part de note avocat parisien du contenu de ces recours (plus de 80 pages chacun...) et du mémoire en réponse qui sera apporté au tribunal. Rien ne nous interdit de poursuivre nos démarches et d'envisager le début de la construction. La consultation en cours des banques n'est évidemment pas facilitée pour l'obtention des prêts pour construire : Ces entreprises n'aiment pas les risques ! Pour autant, nous étudions sérieusement les moyens pour convaincre des organismes bancaires, dès lors que nous disposerons d'une analyse juridique sérieuse des risques. Il serait alors possible d'envisager le début de la construction avant la fin des procédures judiciaires. N'oublions pas que nous avons, avec votre soutien, consacré beaucoup d'énergie pour produire un dossier solide. Nous avons souvent regretté les longs délais de l'administration pour nous donner ces autorisations, mais la contrepartie, c'est que du côté des services de l'état, le travail a aussi été fait de manière très sérieuse, et il y a peu de chances pour les opposants de trouver des failles pour faire valoir leurs points de vue.

**Pour réduire vos consommations
participez au Défi Familles à énergie positive
voir sur notre site <http://eoliennes-ancenis.fr>**

Environnement : la transition énergétique prend du retard

Par Laurent Dubost

Dans un document publié fin août, le Ministère de la transition écologique et solidaire (MTES), constate un ralentissement marqué des mises en service d'éoliennes au 1^{er} semestre 2017 (519 MW installés en baisse de 9% / 1^{er} semestre 2016).

Ceci rend problématique le respect des engagements de la France pour l'éolien terrestre. C'est encore pire pour l'éolien en mer qui devrait afficher un 0 MW en exploitation / engagement de 6000 MW à l'horizon de 2020.

Il faut dire qu'avec les recours, les durées de développement d'un projet avoisine les 10 ans en France (moins de 5 ans en Allemagne, GB, DK).

Il n'est pas question de restreindre les possibilités d'interrogations des riverains mais tout de même... en ses temps de grand dérèglement climatique, de recherche d'activités relocalisables, de nouvelles recettes pour les collectivités,... nous devons constaté qu'un petit groupe d'opposants (moins de 20) qui n'ont pas répondu à nos propositions de dialogue en amont du projet, nous embarque dans une longue procédure juridique, principalement motivés par un réflexe de Nimby (pas de cela chez moi) et soutenus par des associations nationales dont les motivations profondes restent un mystère. A titre personnel, ce refus du dialogue me chagrine car il démontre l'incapacité de notre société d'agir au mieux de l'intérêt général et de saisir les opportunités indispensables à la lutte contre le changement climatique.



Etude géotechnique : fouille à 3m sur E5

Etude géotechnique et PTF

Par Jean Rabian

Le rapport des études géotechniques qui ont été réalisées en juillet confirme les données de la carte géologique publiée dans le n°23 en précisant la nature des couches : un limon sableux, légèrement argileux, sur environ 2,5m d'épaisseur sur E1 et E2 ; puis 3 m environ sur E3 et E4, et jusqu'à 10 m sur E5. La compacité est faible à moyenne. Sensible à l'eau et à la chute de compacité avec le rechargement hydrique. En conséquence,

-Sur **E1 à E4**, le caractère compact et peu déformable des schistes altérés puis gréseux gris rend ce niveau propice à des fondations superficielles, mais avec des purges potentielles pour s'assurer de l'ancrage effectif au sein des limons charpentés en cailloux.

-Sur **E5**, l'épaisseur et la déformabilité des limons sableux argileux est trop importante pour permettre de fonder superficiellement en l'état. Le massif E5 nécessite une amélioration de sols par inclusions rigides (par exemple des pieux) dont le but est de réduire la déformation des sols supports et permettre le cas échéant de compléter la portance.

Nous avons également reçu la Proposition technique et financière (PTF) d'ENEDIS (ex ERDF) pour le raccordement de notre poste de livraison au poste source de Riailé situé à 5km. Pour un devis de 960k€ HT nous avons versé à ENEDIS une avance de 69k€. Notre projet entre donc en fil d'attente de raccordement avec un délai de réalisation des travaux de 20 mois. A suivre ...



Samedi 30 septembre
Inauguration du parc éolien-citoyen d'Avessac